



Orléans le 25 mars 2022

Le Fonds d'amélioration, une bouffée d'oxygène ?

Situation sanitaire :

Confirmation de la décrue du nombre de cas Covid sans cessation totale des contaminations, 2 cas positifs (TOM et THD) et 2 cas contact (Trésorerie amende et au SGC de Montargis).

Mr Dalles nous a fait un rappel du changement des consignes sanitaires en vigueur depuis le Lundi 14 Mars 2022.

* Port du masque facultatif, vous pouvez continuer à le porter si vous le désirez. Il reste d'ailleurs toujours conseillé pour les personnes considérées comme fragiles, il est fortement recommandé pour les cas contacts non placés en isolement.

* Fin des jauges au restaurant administratif et lors des réunions.

Télétravail :

La stabilisation s'affirme en termes de nombre de télétravailleurs/euses 40 % à 1 ou 2 jours, et 16 % sont à 3 jours et plus.

Nous sommes dans la moyenne nationale.

Programme 348 :

On attend une dernière validation des plans remixés avec les chefs de services.

Concernant le calendrier et la programmation des travaux sur la cité Coligny, des éléments plus détaillés seront communiqués à compter du 4 Avril lors du CHSCT avec l'intervention de Mr Palmiéri. Un point d'étape sur les travaux est envisagé pour nous donner des précisions.

Mr Dalles nous a confirmé que le problème d'inclinaison de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (au bâtiment F1) trouvera à minima une solution provisoire d'ici le 11 Avril. Une solution durable lors de travaux plus lourds sera proposée ultérieurement.

La Trésorerie Hospitalière Départementale :

Il est triste que ce service soit depuis si longtemps un sujet de dialogue et d'alerte de la part des organisations syndicales.

Chez les hébergés : la situation ne s'améliore pas, l'aide à distance des agents de Gien ne compense pas le manque d'agents même si elle est appréciée.

A la comptabilité : les agents sont dans une difficulté extrême.

A la dépense : il y a plus de 8000 mandats à traiter. Les formations des agents pacte pendant deux mois fragilisent encore plus le service.

La cheffe de service est en arrêt maladie précédant un congé maternité. Ce cadre A sera vraisemblablement réintégré dans un autre service à son retour afin d'éviter de nouvelles frictions relationnelles.

Au recouvrement : Il n'y aura pas de B stagiaire en Avril.

Il reste un chef par intérim tenant la barre du bateau qui tangue mais ne coule pas encore.

Mr Dalles constate qu'il y a une forte dégradation globale de l'ambiance de travail, des tensions se renforcent, le dépôt de certains congés posent problème pour la gestion de la paie.

Mr Dalles nous a confirmé la promotion (Idiv CN) sur place du responsable actuel de la comptabilité afin de fidéliser un agent connaissant le sujet.

La Direction va affecter un EDR cadre A dès la fin du mois afin d'aider cet Idiv et de suppléer au manque de cadre A.

Le Drfip nous rappelle qu'il est difficile d'attirer de nouveaux agents mais qu'il a mis en place un soutien avec des agents à Gien.

Il estime qu'à la dépense il s'agit plus d'un problème d'ambiance que d'effectifs car la charge de travail était mieux absorbée quand il y avait des tensions avec les absences Covid.

Mr Dalles pense, mais attends confirmation, que la démobilisation des agents a contribué à dégrader une situation d'un service qui n'était pas en difficulté structurelle et non pas l'inverse. Il admet quand même que la charge de travail ait pu avoir une part d'explication dans la situation actuelle.

Nous rappelons néanmoins que les transferts successifs des hôpitaux périphériques n'ont pas amélioré les conditions de travail des agents !!

La comptabilité a engagé un travail de remise à niveau par rapport aux besoins mais des correctifs peuvent être envisagés.

Des arrivées sont attendues avec des personnes déjà formées dans le cycle hospitalier.

Une souplesse sera accordée sur les résultats de la THD en 2022.

La dépense sera renforcée en Avril mais dans quelle mesure... car il ne restera que deux agents pour payer 8 établissements. Des congés seront-ils annulés pour compenser le manque de personnel ?

Une analyse sera faite pour savoir si ce sont les méthodes de travail qui sont responsables ou si ce sont les effectifs qui ne sont pas suffisants compte tenu des charges de travail.

Une ligne de fracture a donc été franchie !! Quelles sont les solutions ? Devons-nous continuer à avancer à pas forcés, quand on constate les dégâts que cela génère sur le travail et sur la santé des personnels ?

Peut-être que la visite sur place des chefs de pôle, programmée le 17 Mars, nous apportera des solutions, ils rencontreront chacun des agents afin de faire le point.

Fond d'amélioration de 86,000 € :

Les réponses étaient attendues jusqu'au 15 Mars. Il y a eu une bonne participation des agents de manière individuelle ou collective avec des échanges nourris.

Une liste des propositions formulées sera débattue lors du groupe de travail qui se réunira vraisemblablement le 29 ou le 30 Mars.

Le Directeur note un besoin important sur le « déstressage » et des pratiques sportives. La question portera sur les applications de ces idées dans le cadre prévu par ce fonds même si des pistes s'avèrent pertinentes.

Ces idées ont permis également de lister des dépenses à envisager ou sur d'autres budgets que ce fond d'amélioration.

Un CTL sera organisé vers le 25 avril pour arbitrer les décisions évoquées lors de ce groupe de travail fin mars.